

# Charte du réseau CapParents Normandie

Pour un accompagnement **bienveillant, inclusif et adapté** à la parentalité des  
des personnes en situation de handicap



## Accompagner

- **Œuvrer** pour garantir l'effectivité des droits des parents et des enfants,
- **Promouvoir l'autodétermination** des personnes
- **Écouter, accueillir et transmettre** la demande de parentalité
- **Soutenir et respecter la parole** de la personne accompagnée
- **Valoriser les compétences** de la personne



## S'adapter

- Favoriser l'accueil et l'accompagnement** des parents ou futurs parents en situation de handicap, en adaptant :
- **L'environnement** (Accessibilité, visite à domicile...)
  - **Les gestes professionnels et moyens de communication**
  - **Le temps consacré à la personne**
  - **L'ouverture à de nouveaux interlocuteurs** (entourage, équipe médico-sociales, éducatives...)



## Se former

- Disposer d'une **formation ou expérience** en lien avec la parentalité des personnes en situation de handicap
- A défaut, s'engager à suivre une **formation ou sensibilisation** proposée par CapParents ou un autre organisme
- Participer au **partage des connaissances** et à la montée en compétences des équipes
- Adopter une démarche **continue d'amélioration** des pratiques



## Partager

- Inscrire sa démarche au sein du réseau** animé par CapParents Normandie. Et avoir la possibilité de :
- **Devenir « ambassadeur »** de CapParents en relayant les informations et invitations aux évènements
  - **Être référencé sur la cartographie**
  - Désigner **un référent interne** au sein de la structure
  - Participer aux **rencontres territoriales pour partager** outils internes, pratiques et expériences

## S'adapter

### Favoriser l'accueil et l'accompagnement

des parents ou futurs parents en situation de handicap, en adaptant :

- **L'environnement** (Accessibilité, visite à domicile...)
- **Les gestes professionnels et moyens de communication**
- **Le temps consacré à la personne**
- **L'ouverture à de nouveaux interlocuteurs** (entourage, équipe médico-sociales, éducatives...)



## Accompagner

- œuvrer pour garantir l'effectivité des droits des parents et des enfants
- Promouvoir l'autodétermination des personnes
- Écouter, accueillir et transmettre la demande de parentalité
- Soutenir et respecter la parole de la personnes accompagnées
- Valoriser les compétences de la personne

# Charte du réseau CapParents Normandie

Pour un accompagnement bienveillant, inclusif et adapté  
à la parentalité des personnes en situation de handicap

## Partager

Inscrire sa démarche au sein du réseau animé par CapParents Normandie.

Et avoir la possibilité de :

- Devenir « ambassadeur » de CapParents en relayant les informations et invitations aux évènements
- Être référencé sur la cartographie
- Désigner un référent interne au sein de la structure
- Participer aux rencontres territoriales pour partager outils internes, pratiques et expériences

## Se former

- Disposer d'une formation ou expérience en lien avec la parentalité des personnes en situation de handicap
- A défaut, s'engager à suivre une formation ou sensibilisation proposée par CapParents ou un autre organisme
- Participer au partage des connaissances et à la montée en compétences des équipes
- Adopter une démarche continue d'amélioration des pratiques